



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'Aéroport
01 BP 363 Cotonou
BENIN
Tél. : + 229 21 30 24 63
Fax : + 229 21 30 70 31
<https://www.commerce.gouv.bj>
contact@gouv.bj

COMMUNIQUE CONJOINT

N° 660 / MIC/MAEP/DC/SGM/SA

- Le Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC),
- Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP),

communiquent :

En application des dispositions du décret n°88-30 du 20 janvier 1988, portant création de la Commission Permanente d'Approvisionnement en Facteurs de Production, de Commercialisation des Produits Agricoles et du Commerce Général, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a réuni le lundi 27 juillet 2023, les acteurs de la filière karité pour faire le bilan de la campagne 2022-2023 de commercialisation des amandes de karité et proposer les conditions de déroulement de la campagne de commercialisation 2023-2024.

A l'issue de cette rencontre, les conditions de déroulement de la campagne 2023-2024 des amandes de karité consensuellement déterminées par les acteurs de la filière et entérinées par le Gouvernement se présentent comme suit :

- Date d'ouverture : 18 septembre 2023 ;
- Date de clôture : 31 mai 2024 ;

Tout en souhaitant une fructueuse campagne à tous, le Ministre de l'Industrie et du Commerce et le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche appellent tous les acteurs au respect strict des conditions de déroulement de la campagne et des textes en vigueur.

Fait à Cotonou, le 14 septembre 2023

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche


Gaston Cossi DOSSOUHOU

Le Ministre de l'Industrie
et du Commerce


Alimatou Shadiya ASSOUMAN